PRIX DU FONCIER AGRICOLE SUR L'ILE D'OLERON

Programme d'actions pour le maintien et le développement durable de l'agriculture oléronaise
Mise à jour le 26/08/2025

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté de Communes de l'île d'Oléron travaille à la mise en œuvre d'un programme d'actions pour favoriser le maintien et le développement de l'agriculture durable sur le territoire.

L'île d'Oléron, territoire littoral touristique et attractif, connaît des prix du foncier élevés. Ce phénomène se répercute sur la valeur des terrains agricoles, sans justification par rapport à la vocation de ces terres et à l'usage qui en est fait par les professionnels du secteur primaire. L'accès au foncier est l'un des principaux freins à l'installation et à la pérennisation des exploitations en place.

Réunis au sein d'un comité de concertation, la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, la SAFER Poitou-Charentes, le Conseil Département de Charente Maritime, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente Maritime, la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime, le Comité Régional Conchylicole Poitou-Charentes et les professionnels agricoles de l'île d'Oléron travaillent conjointement à l'amélioration des conditions d'accès au foncier agricole sur le territoire.

L'ensemble des opérateurs fonciers ont ainsi acté la mise à jour de **la grille de prix du foncier agricole de l'île d'Oléron par nature de bien** détaillée ci-dessous :

➔ **Terres hautes :**
De **2 500€/ha** (0,25€/m²) à **3 000€/ha** (0,30€/m²) (terres en friches).
De **3 000€/ha** (0,30€/m²) à **5 000€/ha** (0,50€/m²) (terre cultivable ne nécessitant pas de remise en état).

➔ **Pré-marais :**
De **1 500€/ha** (0,15€/m²) à **2 500€/ha** (0,25€/m²).

➔ **Vignes :**
De **12 000€/ha** (1,20€/m²) à **16 000€/ha** (1,60€/m²) (suivant l'état du vignoble).

➔ **Bois taillis :**
De **1 500€/ha** (0,15€/m²) (zone enfrichée)
A **2 500€/ha** (0,25€/m²) (zone forestière, boisement).

➔ **Claires :**
De **1 500€/ha** (0,15€/m²) à **15 000€/ha** (1,50€/m²) (suivant l'état).

Rédacteur : Communauté de communes de l'île d'Oléron, 59 route des Allées, 17310 Saint Pierre d'Oléron
Contact : 05 46 47 24 68 ; agriculture@cdc-oleron.fr